

## Comptes rendus

### Histoire de la langue française

Louis Guinet: *Les emprunts gallo-romans au germanique (du I<sup>er</sup> à la fin du V<sup>e</sup> siècle)*. Paris, Klincksieck, 1982 (Bibliothèque française et romane. Série A: Manuels et études linguistiques, vol. 44), 212 p.

Le sujet de ce livre concerne la datation des mots français d'origine germanique empruntés pendant les premiers siècles de notre ère. La thèse en est que beaucoup de ces mots ont été empruntés plus tôt qu'on ne le pensait jusqu'ici. Une partie considérable des mots attribués jusqu'ici à l'invasion franque des V<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup> siècles remonteraient à une date antérieure.

Cette thèse est fondée sur deux suppositions. Premièrement, elle se base sur les hypothèses de Georges Straka portant sur les dates des changements phonétiques survenus lors du passage du latin au français, telles qu'elles ont été codifiées par F. de la Chaussée (*Initiation à la phonétique historique de l'ancien français*, Paris, 1974, cp. *Revue Romane* X,2, 1975, p. 418 s.). Or ces hypothèses ne sauraient être considérées comme sûres.

Deuxièmement, la thèse suppose une loi générale disant que si un mot entre dans une langue *après* que les mots autochtones de cette langue ont subi un certain changement phonétique, ce mot d'emprunt, même s'il présente toutes les conditions nécessaires au changement, ne le subit pas. Cela impliquerait en effet que si un mot d'emprunt a effectivement subi ce changement phonétique, il a dû être emprunté *avant* la date où les mots autochtones l'ont subi. Puisque le germanique \**hrunkja* 'ride', devenu *fronce*, a subi la palatalisation de *k* devant *yod*, il a dû, selon l'auteur, être introduit avant la date où les mots latins l'ont subie (c'est-à-dire au II<sup>e</sup> siècle, selon Straka et de la Chaussée). Or cette loi générale, fondamentale pour les arguments du livre, est inexacte. Ainsi, pour prendre un exemple moderne, le mot *pergola* est prononcé avec un *r* vélaire, mais a été emprunté à l'italien bien après que l'*r* dental des mots français autochtones est devenu vélaire. C'est que les mots d'emprunt s'intègrent dans le système phonétique de la langue qui les accueille. L'auteur aurait bien fait de considérer ce fait banal, en se demandant, par exemple, ce que serait devenu \**hrunkja* s'il avait été emprunté après le II<sup>e</sup> siècle. Il est vrai que parmi ceux qui discutent de la date d'un emprunt, l'auteur n'est pas le premier à avoir fait cette faute.

La fragilité de la double base sur laquelle elle s'appuie fait que la thèse de l'ouvrage n'a pas été prouvée. Cela n'implique pas qu'elle soit fautive: elle reste comme une possibilité à discuter. Le grand mérite du livre est justement d'avoir ouvert cette possibilité. Par là, il

ne manquera pas de raviver les discussions sur la date des mots français d'origine germanique et, également, sur l'importance de l'invasion franque pour la langue et la société de la Gaule.

Povl Skårup  
Århus

### Langue française

*Analyses grammaticales du français. Etudes publiées à l'occasion du 50<sup>e</sup> anniversaire de Carl Vikner*, éditées par Michael Herslund, Ole Mørdrup et Finn Sørensen, Etudes romanes de l'Université de Copenhague, *Revue Romane* numéro spécial 24, Copenhague 1983.

La tradition danoise dans les études de grammaire française est célèbre. Une preuve récente de sa vitalité est ce recueil d'articles, publié à l'occasion du cinquantième anniversaire de Carl Vikner par trois de ses collègues et amis à Copenhague. Il contient dix articles, dont six proviennent de Copenhague et quatre de Paris, écrits par "des amis, collègues et élèves de Carl Vikner" (p. 3) et portant sur la morphologie, la syntaxe, la sémantique et la pragmatique du français. Les études syntaxiques, qui sont les plus nombreuses, ainsi que l'étude morphologique, s'inspirent largement de la grammaire transformationnelle de Chomsky; mais ne sont pas exclues des considérations relevant d'autres écoles, telles que la grammaire valencienne (Herslund), la perspective fonctionnelle de l'analyse des phrases (Korzen) et des observations sémantiques.

Les études syntaxiques se groupent d'une manière naturelle autour de quelques problèmes centraux de la grammaire: les séquences verbe fini + (*de, à* +) verbe infini, l'inversion du sujet, le datif et la coréférence. Les éditeurs ont suivi ce plan et ont su montrer, par la disposition des articles, que ces divers domaines se couvrent en partie. Ainsi la description du placement du sujet dépend étroitement de celle qu'on fait des séquences verbe fini + (*de, à* +) verbe infini, le datif présente un problème concernant l'ordre des mots et le datif possessif a trait à la "coréférence contrainte" discutée par Gross. Vient ensuite l'étude morphologique, suivie des deux articles sémantico-pragmatiques. Dans notre compte rendu nous suivrons cet ordre de présentation.

Le livre s'ouvre sur deux articles qui traitent des séquences verbe fini + (*de, à* +) verbe infini. Le premier, écrit par Ebbe Spang-Hanssen, concerne la délimitation d'une classe de verbes "qui se comportent comme des flexifs" (p. 7) et qu'on pourrait appeler des verbes auxiliaires. S.-H. examine divers critères pour en retenir quatre, dont deux sont syntaxiques: la dépendance fonctionnelle (l'impossibilité de modifier l'auxiliaire sans modifier le groupe auxiliaire + auxilié) et la permanence des restrictions lexicales que l'auxilié impose au sujet. A ceux-ci s'ajoute un test sémantique: l'auxiliaire doit exprimer une valeur temporelle, aspectuelle, modale ou diathétique. Finalement, le système flexionnel doit être limité. Le premier de ces critères est fondamental; pris ensemble, ils définissent une petite classe de verbes comportant *être, avoir, aller, venir de, devoir et pouvoir* (les deux derniers dans leur sens épistémique). On voit que le terme "auxiliaire" a un sens très étroit chez S.-H.